BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 371

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

329 368 526 RCS Aix-en-Provence.
IPF 13.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 9008269.00 EUR.
Adresse : 855, Rue René Descartes, 13100 Aix-en-Provence.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : IPF 69, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 20 063 452 euros ayant son siège social à Aix-en-Provence (13100) 855 rue René Descartes (329 393 797 RCS Aix-en-Provence) Pour la société absorbée : IPF 13, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 9 008 269 euros ayant son siège social à Aix-en-Provence (13100) 855 rue René Descartes (329 368 526 RCS Aix-en-Provence) L'évaluation de l'actif et du passif : actif : 70 002 964 € passif : 514 427 € actif net : 69 488 537 € Le rapport d'échange des droits sociaux : il ne sera procédé à aucun échange d'actions de la société absorbante contre des actions de la société absorbée. Le montant prévu de la prime de fusion : NEANT La date du projet commun de fusion : 14 novembre 2024 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : au greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence le 15 novembre 2024 pour la société absorbée et au greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence le 15 novembre 2024 pour la société absorbante..